



DECISION N° 2025/005

Relative au plan de financement pour un aménagement espace Presse à la Médiathèque de Marvejols

La Présidente de la Communauté de Communes du Gévaudan

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021-54 du 15 septembre 2021 relative aux délégations accordées par le Conseil Communautaire à Mme la Présidente, en application de l'article L5211-10 du CGCT,

Considérant que, le Département accompagne les collectivités dans l'équipement des établissements culturels,

Vu le devis relatif à l'équipement mobilier de la médiathèque du Gévaudan, pour favoriser l'accès à la culture et à l'information,

DÉCIDE

Article premier : de solliciter un financement à hauteur de 4 077.00 €, représentant 50% des dépenses, auprès du Département de la Lozère.

Article 2 : Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Lozère
- Monsieur le Trésorier de Marvejols
- Madame la Présidente certifie que la copie de la présente décision a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes

Fait à Marvejols, le 15 janvier 2025

La Présidente,
Patricia BREMOND

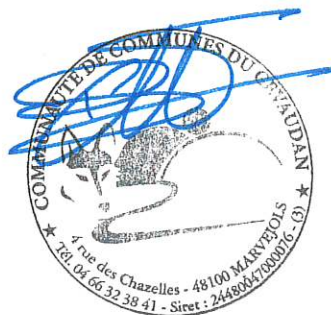
Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture

en date du 16/01/2025

- de la notification ou publication

en date du 16/01/2025



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN-PREFECTURE

Le 16/01/2025

Application agréée E-legalite.com

Gévaudan, 4 rue des Chazelles - 48100 MARVEJOLS - Tél. : 04.66.32.38.41. - Fax : 04.66.42.61.54.

Mail : accueil@cc-gevaudan.fr - Site : www.cc-gevaudan.fr